



**CONSEIL DE QUARTIER  
PLENIERE  
24 MAI 2018**

*La séance est ouverte à 19 heures 40 en présence de :*

Élus :

*Laurent Abrahams, maire adjoint à la propreté et à la voirie*

*Djamila Benkerrou, responsable des chargés de sensibilisation et de contrôle de l'espace public (Est Ensemble)*

*Mireille Alphonse, élue de quartier et vice-présidente à l'écologie urbaine (Est Ensemble)*

Services :

*Marie-Lise Lapeyre, responsable de l'antenne vie de quartier, et du collectif d'animation*

Collectif d'animation :

*Hugues*

*Marie-Hélène*

*Catherine*

*Et environ soixante-dix habitants*

\* \* \*

Le collectif d'animation souligne en préambule la nécessité de voter pour le Budget participatif. En effet, le quartier n'a obtenu aucun projet lors de l'édition précédente. La propreté est liée à l'aménagement et à l'embellissement des lieux.

Le collectif d'animation propose de dédier une vingtaine de minutes au Budget participatif. Les habitants pourront ensuite voter sur le site <https://budgetparticipatif.montreuil.fr>.

**1. Présentation des projets retenus pour le vote du Budget participatif**

✓ **« Place au potager : les plantes prennent le relais »** La porteuse de projet a constaté l'état déplorable de la place Carnot : les espaces verts notamment n'ont pas été aménagés depuis au moins trois ans. Le projet soumis prévoit d'installer des bacs potagers sur une partie des espaces verts et de les jardiner en collectif. Ce projet ne revêt pas un coût excessif.

Une habitante demande si les promeneurs peuvent ramasser des légumes.

La porteuse de projet fait valoir que ces bacs étant en accès libre, il s'avère difficile d'empêcher les habitants de cueillir. Il s'agira de discuter en collectif.

*Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier.*

✓ **Aménagement du carrefour rue Victor Mercier — rue de la Solidarité — boulevard Jeanne d'Arc :** Le projet concerne un triangle de verdure bordé par le boulevard Jeanne d'Arc, la rue de la Solidarité et la rue Victor Mercier. Il vise à concilier sécurité, propreté et convivialité. Ce carrefour très passant et dangereux est traversé quotidiennement par une centaine d'écoliers ; une micro crèche a également été implantée en face depuis quelques mois. Cette zone connaît une forte circulation aux heures de pointe, les trottoirs sont étroits et la chaussée dégradée. Le projet prévoit de neutraliser la circulation sur une cinquantaine de mètres, d'agrandir l'espace vert en laissant une voie de circulation pour les services municipaux et les secours, d'installer de nouvelles bordures de trottoir et d'installer des arceaux sécurisés pour les vélos. En rendant la rue Victor Mercier semi-piétonne, un point noir de la circulation sera neutralisé, de même que et l'accès aux véhicules de chantier qui viennent déposer leurs déchets près des deux conteneurs de tri situés à la pointe de ce triangle. Des containers plus modernes pourraient être installés.

Le collectif d'animation précise que le vote se tiendra entre le 14 juin et le 2 juillet. Il rappelle l'importance de voter sur le quartier, fort de 7 000 habitants.

✓ **Nouvel aménagement pour la place sans nom : amélioration du cadre de vie :** Il s'agit en premier lieu de donner un nom à cette place. En outre, cette place manque de poubelles et est jonchée de déchets. De plus, cette place est principalement occupée par les lycéens le midi. Un aménagement plus adapté pour les lycéens, qui laissent traîner leurs déchets sur place, avait été demandé. Un autre objectif consisterait à recréer du lien générationnel sur cette place qui n'est plus fréquentée par les personnes âgées, et d'impliquer les lycéens de Condorcet en proposant des aménagements pouvant leur correspondre, tout en leur apprenant à respecter cette place.

✓ **Suppression des bornes séparant les trottoirs des places de stationnement rue de Vincennes :** L'association *Les colibris* a été fondée avec pour objectif de mieux gérer l'espace urbain. Les bornes émaillant la rue de Vincennes sont préjudiciables pour les voitures et les piétons et s'avèrent hygiéniquement contestables du fait des déjections canines. Un projet de suppression de ces bornes a été déposé, avec toutefois la possibilité d'installer quelques plots de moindre envergure et de décorer avec quelques fleurs. Un marquage au sol a été demandé afin que les voitures stationnent.

Un habitant juge pointu que ce type de plots pullule à Montreuil. En cas de suppression, il régnera un Far West automobile. Cette problématique se combine avec la nécessité de faire respecter au minimum le vivre ensemble en matière de stationnement.

La porteuse de projet confirme qu'il conviendrait de mener une politique globale au niveau de la ville. D'un point de vue hygiénique, esthétique et sécuritaire, le projet apportera néanmoins une amélioration.

✓ **« Donner de la couleur au square Demi-cercle » :** Le collectif d'animation pointe l'état de saleté de la rue Demi-cercle et du square. Le square étant délabré et sans entretien, il est déserté et il est nécessaire qu'il reprenne vie afin notamment que les enfants puissent y jouer. Ce projet, soutenu par le Conseil de quartier, vise à

dégager le fond du parc, ajouter de la végétation sur les fossés, remettre des poubelles, un toboggan, des bastings, et un banc autour des grands arbres. Il est également proposé d'installer un vélo pour les personnes âgées. Ce projet a été mené en concertation avec les habitants, les voisins et les nounous.

✓ **« Un arbre majestueux pour le square papa poule »** : Le projet vise l'implantation d'un arbre majestueux, initialement un pin parasol, pour délimiter l'allée, montant vers le jardin partagé, du terrain de foot.

Le Collectif d'animation rappelle ces projets sont visibles sur le site du Budget participatif : le vote se tiendra du 14 juin au 2 juillet.

## **2. La propreté dans notre quartier, parlons-en !**

L. Abrahams rappelle que la propreté est une compétence partagée par la Ville et Est Ensemble. Est Ensemble gère toutes les collectes, hormis celle des corbeilles de rues. La ville dispose d'une centaine d'agents de propreté dans tout le service. Les agents embauchent à 5 h 48 le matin et une équipe circule l'après-midi pour compenser le travail non effectué le matin, gérer les urgences ou collecter les poubelles. La Ville s'est dotée depuis deux ans d'une brigade de verbalisation. Avant la mise en place de cette brigade, Montreuil distribuait environ 150 PV par an et la Ville perdait systématiquement lors de la contestation devant le Tribunal Administratif. Suite à une réflexion, un processus efficace à l'encontre des contrevenants. A été mis en place et a abouti à une procédure via le Tribunal de police : 1500 PV ont été traités l'année passée.

Depuis le 2 octobre 2017, Est ensemble a doublé le nombre de collectes des encombrants, avec deux passages par mois ; pour les grands ensembles, une collecte hebdomadaire est organisée. Le volume des déchets collectés en encombrant a augmenté et le volume des tas sauvage a diminué.

La Ville souhaiterait disposer de nombreux agents supplémentaires pour l'entretien des rues, mais cet objectif est encore lointain. La plupart des rues sont nettoyées avec le train de lavage et la balayeuse une fois tous les quinze jours, et jusqu'à deux fois deux fois par jour sur les axes importants.

En outre, un travail de sensibilisation a été mené avec la brigade propreté, sur l'obligation pour les entreprises de souscrire un contrat propreté : plus de 60 % des commerçants y ont souscrit. Des caméras mobiles sont également utilisées de manière ponctuelle sur des points particuliers de dépôts par les camions.

Un habitant conteste le passage de la voiture-balai tous les 15 jours. Par ailleurs, il est difficile de balayer le caniveau lorsque les voitures sont stationnées. Il est nécessaire de prendre des dispositions. Les mesures énoncées ne correspondent pas à la réalité.

Le Collectif d'animation évoque la question plus générale des actions menées de concert avec Est Ensemble pour rendre la ville, et le quartier Solidarité-Carnot propres.

D. Benkerrou, explique que 40 agents sont répartis sur Montreuil et Bagnolet. L'unité sud travaille du lundi au vendredi de 6 h à 20 h et es permanences sont proposées le samedi et le dimanche. La collecte et le traitement des déchets relèvent de la compétence de ce service.

*Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier.*

Le Collectif d'animation propose de projeter le diaporama des photos prises par les habitants et de regrouper les interventions par secteur. Il relève que chaque emplacement de container devient un dépotoir. Outre la problématique des poubelles, l'entretien de la Ville se révèle peu efficace.

Un habitant pointe que la rue François Debergue est nettoyée une seule fois par an lors de l'inauguration de la maternelle : il s'agit d'un véritable dépotoir. Il juge insuffisant le nombre d'agents affectés au nettoyage de la Ville.

Le Collectif d'animation relève que 60 agents sont répartis au quotidien sur six secteurs : sur un quartier, 10 agents travailleraient au quotidien – la tendance se situerait davantage entre 5 et 8 agents -, ce qui ne permet pas de nettoyer toutes les rues du quartier.

L. Abrahams fait valoir que sur les points d'apport volontaire la Ville est tributaire d'une contrainte environnementale imposant le tri et la réduction des déchets. Il est nécessaire de trouver une implantation générant le moins de gênes possible.

Une habitante fait remarquer que ces points d'apport ne sont pas vidés suffisamment régulièrement. Auparavant, il existait trois sortes de poubelles.

Un habitant s'enquiert des délais de ramassages et des services en charge.

L. Abrahams estime impératif que la Ville se dote de points d'apport volontaire. Les poubelles grises permettent de jeter tous les emballages, à l'exception du verre. Une étude est en cours afin de vérifier si les points d'apport sont correctement répartis. Il admet que le nombre d'agents reste insuffisant, mais la Ville doit s'adapter aux contraintes de charges de personnel. Pour compenser, Montreuil a décidé de mécaniser le travail.

En réponse à une habitante, D. Benkerrou indique qu'en principe les containers sont vidés une fois par semaine. Est Ensemble est en train d'équiper ces containers de sonde pour mesurer leur taux de remplissage et les vider plus rapidement si nécessaire.

Une habitante constate que la situation place Carnot a empiré depuis trois mois : les bennes ne passent plus régulièrement et un amoncellement de bouteilles se crée.

Une habitante pointe que Montreuil a été élue deuxième ville la plus sale de France. Elle juge inadmissible de ne disposer que de 100 agents pour 107 000 personnes. Tant que les contrevenants ne seront pas dénoncés, la situation n'évoluera pas. En outre, les agents en binôme ne disposent que d'un balai et sont régulièrement vus en pause.

M. Alphonse estime la colère des habitants légitime. Toutefois, Montreuil et Est Ensemble réévaluent sans cesse le travail effectué sur la compétence déchets. Les agents commencent tôt, effectuent un travail conséquent. Elle convient du manque d'agents. Néanmoins, les élus se sont battus pour ne pas augmenter les impôts locaux.

Un habitant remarque que les poubelles rue de la Fédération sont fouillées et les sacs déposés à terre. Les bacs sont vidés, mais les sacs à terre restent.

D. Benkerrou confirme que les agents de container ramassent uniquement les bacs. Le cantonnier vient ensuite ramasser les sacs à terre.

Un habitant constate que la déchetterie n'accepte pas la ferraille. La déchetterie n'a plus de murs et une communauté de Roms campe derrière.

L. Abrahams fait valoir que la déchetterie sera amenée à déménager, car elle se situe sur le trajet du tramway. Est Ensemble et Montreuil travaillent sur un nouvel emplacement en prenant en compte les difficultés de gestion.

Un habitant ajoute que la déchetterie actuelle est minuscule et toujours pleine, ce qui rend la dépose impossible. Il s'étonne que les services ne soient pas capables de faire passer les camions plus souvent pour prendre les déchets verts. En outre, le ramassage dépend des rues.

Un habitant demande comment a été déterminé le passage dans les quartiers pour les déchets verts.

D. Benkerrou répond que sur les neuf villes gérées par Est Ensemble, la collecte des déchets verts était inégale : il a fallu arbitrer pour satisfaire chaque commune.

L. Abrahams ajoute que La Ville et Est Ensemble réfléchissent à une alternative sur des points d'apport pour les végétaux : il pourrait s'agir de proposer des broyeurs ou des composteurs de quartier.

M. Alphonse rapporte que la création d'une plateforme de compostage pour les déchets verts et les biodéchets fait partie des sujets en réflexion. Cette plateforme permettrait de refaire du compost, ensuite mis à disposition des squares et jardins de la ville.

Une habitante constate que rien n'est entrepris à l'égard des commerçants qui se comportent mal.

Un habitant déclare que depuis deux ans, les habitants rencontrent d'importants problèmes rue Merlet : une pétition a été envoyée et est restée sans réponse.

Une habitante de la rue de Stalingrad s'étonne que, près l'école relais, un dépôt d'ordures soit resté sans ramassage pendant 15 jours ou trois semaines, alors que des enfants passent chaque jour dans cette rue. Elle demande quelles entreprises ont contractualisé avec Est Ensemble et si la ville dispose de l'état des lieux complets de ces entreprises. En outre, des véhicules se garent de façon anarchique sans que personne n'intervienne.

D. Benkerrou assure qu'Est Ensemble est informé de cette situation. De nombreux stationnements sauvages empêchent le passage du camion. Elle rappelle que la verbalisation incombe à la ville et la collecte à Est Ensemble.

M. Alphonse ajoute que suite à l'alerte sur la rue de Stalingrad, les services de la Ville ont visité l'entreprise et dressé des constats : ils repasseront pour demander une mise en règle dans un délai très court.

Laurent Abrahams souligne que la brigade propreté passe régulièrement pour verbaliser. Par ailleurs, les collectes de carton ont lieu deux fois par semaine.

Un habitant demande pour quelle raison la règle des ramassages au sol n'est pas modifiée et pourquoi la Ville ne reproduit pas les règles des villes limitrophes ayant prouvé leur efficacité.

Une habitante évoque la friche entre la rue des trois territoires et Jeanne d'Arc, devenue un dépotoir à ciel ouvert. Une mise en demeure a été délivrée, mais aucune avancée n'a été constatée.

Un habitant mentionne le garage à l'angle de l'avenue du président Wilson et de la rue Marcelin Berthelot où le patron privatise 10 à 15 m de trottoir pour les motos et les réparations. Il juge que la Ville manque de réactivité.

Le Collectif d'animation rappelle que M. Lamarche s'était engagé à verbaliser.

L. Abrahams pointe que les règles établies pour le ramassage relèvent de la sécurité. En outre, des accords sont passés entre l'entreprise et les employés, lesquels sont uniquement payés pour ramasser les bacs. S'agissant de la friche, la parcelle étant privée, la Ville est seulement habilitée à délivrer une mise en demeure pour travaux.

M. Alphonse indique que la mairie a pris certaines dispositions à l'encontre du garage Wilson : le 22 avril, 13 scooters ont été enlevés. Plusieurs verbalisations de 1500 euros ont été délivrées, mais n'ont pas incité ce patron à changer ses pratiques. Il conviendrait de faire fermer cette entreprise.

Une habitante remarque que le Centre Mendès France ne dispose pas de local poubelle : cinq sacs débordent régulièrement le vendredi soir.

Une rapporte que les résidences HLM n'intègrent pas de déchets verts ni de containers. Les morceaux de verres devant la Cité restent pendant des jours.

Le collectif rappelle une question en suspens, à savoir le dysfonctionnement entre Est Ensemble et la Ville.

L. Abrahams indique que depuis la loi NOTRe, la collecte relève de la compétence d'Est Ensemble : des rencontres ont lieu fréquemment avec la Ville sur ces problématiques. Il confirme également que les HLM devraient être équipés de bac de recyclage. Il conviendrait d'insister.

Une habitante fait remarquer que certains arbres n'ont pas été élagués depuis 3 ans.

ML. Lapeyre indique que les élagages sont effectués par le service Nature et Jardins en ville. Une liste référençant toutes les rues a été établie en vue de rattraper le retard accumulé. Par ailleurs, si elle partage le constat des habitants sur le balayage, elle souligne que les agents, qui travaillent sur des horaires compliqués, tentent de s'adapter à la montée des incivilités. Enfin, s'agissant de la coordination entre la ville et Est Ensemble, des réunions mensuelles se tiennent dans les antennes de secteur.

L. Abrahams invite les habitants à poursuivre leur travail d'alerte : la brigade propreté a besoin de ces signalements pour améliorer son travail.

Le Collectif d'animation remercie Mireille Alphonse, Laurent Abrahams et Djamila Benkerrou. Le Collectif d'animation attend désormais des réponses de la ville, et l'embauche de balayeurs.

*La séance est levée à 21 h 48.*

*Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier.*